



Paris, le 3 juin 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ACTION DU SNETAA SAUVE LES LYCEES PROFESSIONNELS DU LYCEE POLY-UNIQUE

Le Président de la République s'est adressé hier (lundi 2 juin) aux Hauts Fonctionnaires de l'Education nationale.

**Il a ainsi lancé de nouveaux chantiers de réformes.**

**Le lycée** est l'objet d'une remise en cause et d'une réforme. Celle-ci était largement annoncée puisque Xavier DARCOS vient de nommer J. Paul De Gaudemar, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, comme pilote de ce projet. Il a la lourde tâche de préparer « l'élaboration du nouveau lycée général et technologique dont notre pays a besoin » (extrait de la lettre de mission du Ministre à J. Paul De Gaudemar). Il s'agit de mettre en œuvre les nouvelles classes de seconde pour la rentrée 2009.

Ce projet de réforme renforce encore la détermination du SNETAA à faire appliquer l'accord cadre qu'il a signé le 23 mai pour la rénovation de l'enseignement professionnel. N'était-il pas fondamental de signer cet accord pour éviter que l'enseignement professionnel serve de variable d'ajustement à une réforme de lycée largement annoncée auparavant ? Ainsi le SNETAA ne peut qu'approuver la décision du SNES de se déclarer disponible pour des discussions...

**Le second chantier de réforme** lancé par le Président nous concerne puisqu'il s'agit de réviser **la formation des personnels enseignants**. Ainsi, les enseignants seraient recrutés dans le cadre de Master + 2. Nous ne pouvons que regretter encore une fois que le CAPLP n'ait pas été cité alors que la spécificité de la voie professionnelle vient d'être réaffirmée dans le cadre de la signature de l'accord cadre le 23 mai 2008 avec Xavier DARCOS.

Le SNETAA a toujours été dubitatif sur les formations dispensées par les IUFM ainsi que le passage à l'Université. Il s'agit bien de s'interroger autant sur les contenus que sur la réelle formation donnée aux PLP de l'enseignement professionnel.

Le SNETAA prendra toute sa place dans les discussions sur la formation des collègues et leur entrée dans le métier.